

POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

1,2 M€
de budget

20
salariés



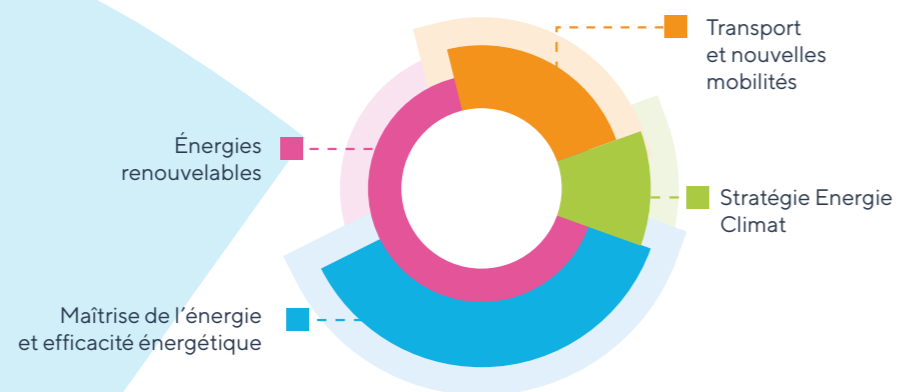
UNE AGENCE PARTENARIALE

L'ALEC42 est un **espace d'échanges et de concertation**. Elle contribue à l'**animation de réseaux** et à la **mise en connexion** des acteurs du logement, de l'action sociale, des organisations professionnelles, des entreprises de l'énergie et des collectivités.

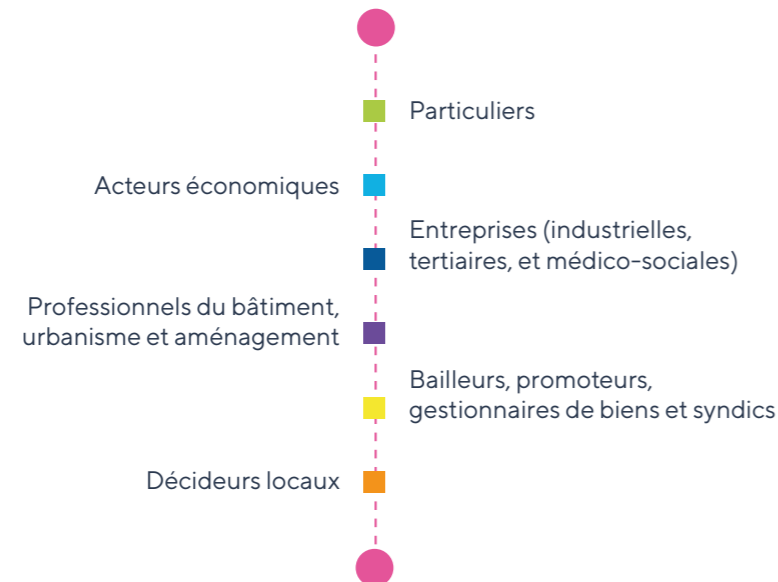
C'est un **outil complémentaire** de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL42), de l'Agence d'Urbanisme (EPURES) et du Syndicat Intercommunal d'Énergies - Territoire d'Énergie Loire (SIEL-TE42).

LES EXPERTISES

UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS DÉVELOPPE ET MET EN ŒUVRE UN PROGRAMME D' ACTIONS AUTOUR DE 4 EXPERTISES



LES PUBLICS CIBLES



ALEC42

AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

9 rue Émile Combes
42000 Saint-Étienne
Tél. 04 77 42 65 10

www.alec42.org

FLAME

Fédération des agences locales de maîtrise de l'énergie et du climat

UNE DYNAMIQUE EUROPÉENNE POUR UN RÉSEAU NATIONAL

Les agences de l'énergie et du climat sont soutenues par l'Europe et l'ADEME et sont réunies, en France, au sein de la Fédération FLAME.

- Plus de 450 agences en Europe
- Plus de 40 agences en France



L'ALEC42, L'OUTIL MUTUALISÉ ET PILOTÉ PAR TOUTES LES COLLECTIVITÉS



EN FAISANT APPEL À L'ALEC42, LES COLLECTIVITÉS

- Restent **pilotes** de leur stratégie pour la transition énergétique
- Bénéficient d'un **soutien dynamisant** inscrit dans la durée
- Sont accompagnées par une **structure de proximité indépendante** qui œuvre dans l'intérêt de son territoire
- Peuvent s'appuyer sur une structure qui garantit une **indépendance politique** afin de favoriser et pérenniser le dialogue entre la collectivité et ses interlocuteurs (entreprises, bailleurs, associations, particuliers).

ALEC42

AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

www.alec42.org

UNE AGENCE D'UTILITÉ LOCALE



La loi du 17 août 2015 reconnaît le rôle actif des agences locales de l'énergie telles que l'ALEC42 dans la mise en œuvre de la transition énergétique.

« Des organismes d'animation territoriale appelés "agences locales de l'énergie et du climat" peuvent être créés par les collectivités territoriales et leurs groupements. Leur objet consiste à conduire en commun des activités d'intérêt général favorisant, au niveau local, la mise en œuvre de la transition énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, dans le cadre des objectifs définis au plan national. Ces agences travaillent en complémentarité avec les autres organismes qui œuvrent pour la transition énergétique. »

Code de l'énergie - Article L211-5-1 - Créé par LOI n°2015-992 du 17 août 2015 - art. 192

L'AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT DE LA LOIRE EST LA STRUCTURE MUTUALISÉE DE TOUTES LES COLLECTIVITÉS DE LA LOIRE

Créée à l'initiative des collectivités locales, l'ALEC42 est identifiée comme l'acteur de terrain pour mener des actions d'intérêt général qui s'inscrivent pleinement dans les objectifs de transition énergétique des territoires.

C'est un outil utile et pertinent pour mobiliser les particuliers, les acteurs économiques et décideurs locaux.

Elle répond à la volonté de l'Europe de doter les collectivités locales de leur propre outil d'intervention.

GOVERNANCE

- L'ALEC42 est présidée par un élu mandaté par les collectivités
- Elle est pilotée par l'ensemble des collectivités de la Loire, le Département, le SIEL Territoire d'Énergie et la Région Auvergne-Rhône-Alpes

L'ALEC42 EST L'INTERLOCUTEUR DÉDIÉ DES COLLECTIVITÉS POUR :

DÉFINIR, ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE

les stratégies énergie-climat des territoires

APPORTER UNE EXPERTISE STRATÉGIQUE ET TECHNIQUE

sur les questions d'énergie et de climat

IMPULSER UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE

de réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre

LES MISSIONS DE L'ALEC42

- Informer, sensibiliser et conseiller de manière indépendante et objective les consommateurs, les acteurs publics et privés.
- Participer à la définition des stratégies énergétiques territoriales et à la transition énergétique des territoires.
- Contribuer au perfectionnement des maîtres d'ouvrage et des professionnels de tous secteurs économiques.
- Diffuser et enrichir l'expertise des territoires en animant et en participant à des réseaux locaux, nationaux et européens ainsi qu'en expérimentant des solutions techniques, des méthodologies et autres démarches.

L'ALEC42 RÉPOND AUX ENJEUX ÉNERGÉTIQUES DU TERRITOIRE

Outil opérationnel, porteur de connaissances dans le domaine de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'agence mène des actions concrètes pour :



INFORMER, CONSEILLER SUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE ET LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

- L'ALEC42 anime l'Espace Info Énergie, service public gratuit de proximité qui délivre des conseils sur toutes les consommations énergétiques du foyer auprès des particuliers, propriétaires et locataires de logements.
- L'ALEC42 organise et participe à des événements et animations (salons, conférences, ateliers, permanences énergie) et crée des outils de sensibilisation.
- Elle intervient également auprès des ménages en précarité, via les bailleurs sociaux et les opérateurs précarité.



ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

- « RÉNOVER LE BÂTI EXISTANT, UN ENJEU MAJEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE »
- Pour encourager les propriétaires à mener des opérations de rénovations énergétiques performantes, les collectivités en partenariat avec les professionnels du bâtiment et les structures bancaires, ont mis en place le Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH) : Rénov'actions42. Ce service est le guichet unique ligérien de la rénovation énergétique des logements. L'ALEC42 est l'opérateur technique du service.
- L'ALEC42 accompagne les copropriétés dans leurs démarches de réalisation d'études thermiques, de réhabilitations ou d'économies d'énergie et travaille avec tous les administrateurs de biens et syndics d'immeubles.



CONTRIBUER AU PERFECTIONNEMENT DES PROFESSIONNELS

- L'ALEC42 participe à la montée en compétence des professionnels du bâtiment par un travail avec les organisations professionnelles.
- L'ALEC42 organise des « Rendez-vous techniques » à destination des bailleurs sociaux, des gestionnaires de biens et de syndics de copropriétés
- Elle apporte également son appui aux bailleurs sociaux dans leurs projets de construction et de rénovation.



ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LEURS DÉMARCHES DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

- EDEL est une opération mise en place par la CCI et les collectivités de la Loire via leur Agence Locale de l'Énergie et du Climat. Elle accompagne les entreprises dans leurs démarches de performance énergétique (économies d'énergie, énergies renouvelables et de récupération).



INFORMER ET AGIR POUR LES NOUVELLES MOBILITÉS ET TRANSPORTS DURABLES

- L'ALEC42 dispose également d'une expertise mobilité qui permet d'offrir un service d'information, de conseil et d'accompagnement aux nouvelles mobilités et transports durables (covoiturage, autopartage, aménagement vélo, mobilité électrique, transport en commun...) auprès des particuliers, entreprises et collectivités.



APPUYER LES COLLECTIVITÉS DANS LEURS DÉMARCHES DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- L'ALEC42 accompagne les collectivités locales dans l'élaboration et le pilotage de leurs Plans Climat Air Énergie Territoriaux ainsi que dans le cadre de leurs démarches TEPOS (Territoire à énergie positive), de l'étape de préfiguration jusqu'à la définition des actions.

LES SERVICES PUBLICS PORTÉS PAR LES COLLECTIVITÉS

INFO → ÉNERGIE LOIRE

Des conseils gratuits pour les particuliers sur l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et les économies d'énergie (logement et déplacements).

www.infoenergie-loire.org
Tél. 04 77 41 41 25

Rénov'actions42

Le guichet unique ligérien de la rénovation énergétique. Un accompagnement gratuit pour les particuliers, tout au long de leur projet de rénovation performante.

www.renovactions42.org
Tél. 04 77 41 41 25

coach copro

Pour les copropriétaires et syndics. Simplifier la rénovation énergétique en copropriété.

www.loire.coachcopro.com
Tél. 04 77 42 65 10

edel

Le guichet unique pour les entreprises de la Loire qui souhaitent améliorer leur performance énergétique.

www.edel42.org
Tél. 04 77 42 62 37

CHIFFRES CLÉS

30 000
conseils

délivrés sur les économies d'énergie (depuis 2016)

6 000
projets de rénovation
énergétique

suivis par les conseillers énergie (depuis 2016)

700
copropriétés

accompagnées dans leur projet de rénovation

170
professionnels

référéncés dans la plateforme Rénov'actions42

120
entreprises

accompagnées par an dans leurs démarches de performance énergétique (économies d'énergie, énergies renouvelables et de récupération)

30
communes ou
établissements

accompagnés par an dans le cadre du conseil en mobilité